

Sauce spécial Programme CLE





Question Warm-up

Vérification de compréhension du jeu

Le programme de coordination locale pour l'enfance est étalé sur 5 ans et permet le développement quantitatif et qualitatif de l'offre d'accueil sur le territoire communal.



Question Fricadelles



La rédaction du programme CLE se fonde au départ:

- de l'évaluation du précédent programme CLE;
- d'un état des lieux de l'offre d'accueil temps libre sur le territoire communal;
- d'une analyse des besoins des enfants de 2,5 ans à 12ans résidant sur la commune et/ou fréquentant les services (école et/ou opérateur ATL) sur le territoire communal;
- d'une analyse des besoins des familles des enfants cités ci-dessus;
- d'une analyse des besoins des professionnels et volontaires contribuant à l'offre d'accueil durant le temps libre sur le territoire communal;
- des besoins de la population relayés aux membres de la CCA (président, représentant du conseil communal, de l'enseignement, de l'accueil, des personnes confiant leur enfant, des associations, de l'ONE)

Question Poulycroc



- L'évaluation du programme CLE est réalisée par le coordinateur ATL et le président de CCA. Cette évaluation prend en compte les évaluations annuelles menées pour atteindre les objectifs définis 5 ans auparavant.
- Cette évaluation du programme CLE est présentée à la première CCA succédant la réception du courriel ONE invitant au renouvellement du programme CLE et ce maximum dans les 150 jours après l'avoir reçu.

Tous et toutes concerné-e-s par le bilan du programme CLE



**POUR LE 31 DÉCEMBRE
AU PLUS TARD**

Envoi du 4^{ème} Rapport d'Activité,
du 5^{ème} Plan d'Action Annuel et
des PV de CCA à l'ONE

SEPTEMBRE

Mise en œuvre
du 5^{ème} Plan d'Action Annuel

JUIN > AOÛT

Evaluation du 4^{ème} Plan d'Action Annuel
Etablissement du 4^{ème} Rapport d'Activité
Suite aux constats,
travail sur le 5^{ème} Plan d'Action Annuel

**POUR LE 31 DÉCEMBRE
AU PLUS TARD**

Envoi du 3^{ème} Rapport d'Activité,
du 4^{ème} Plan d'Action Annuel et
des PV de CCA à l'ONE

SEPTEMBRE

Mise en œuvre
du 4^{ème} Plan d'Action Annuel

JUIN > AOÛT

Evaluation du 3^{ème} Plan d'Action Annuel
Etablissement du 3^{ème} Rapport d'Activité
Suite aux constats,
travail sur le 4^{ème} Plan d'Action Annuel

**POUR LE 31 DÉCEMBRE
AU PLUS TARD**

Envoi du 2^{ème} Rapport d'Activité,
du 3^{ème} Plan d'Action Annuel et
des PV de CCA à l'ONE

SEPTEMBRE

Mise en œuvre
du 3^{ème} Plan d'Action Annuel

JUIN > AOÛT

Evaluation du 2^{ème} Plan d'Action Annuel
Etablissement du 2^{ème} Rapport d'Activité
Suite aux constats,
travail sur le 3^{ème} Plan d'Action Annuel

JUIN > AOÛT

Travail sur le 1^{er} Plan d'Action Annuel

SEPTEMBRE

Mise en œuvre
du 1^{er} Plan d'Action Annuel

**POUR LE 31 DÉCEMBRE
AU PLUS TARD**

Envoi du 1^{er} Plan
d'Action Annuel
et des PV de CCA
à l'ONE

JUIN > AOÛT

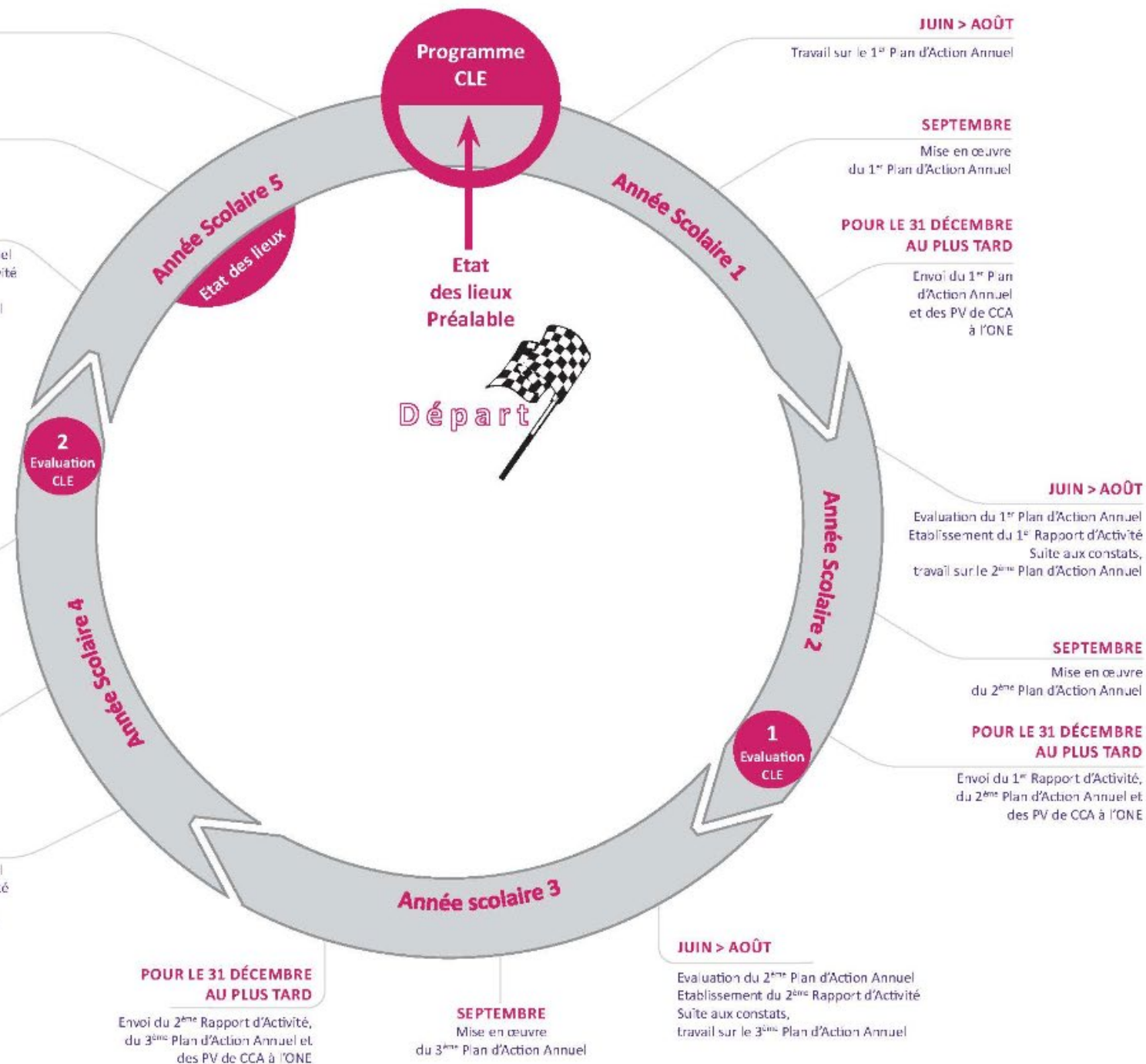
Evaluation du 1^{er} Plan d'Action Annuel
Etablissement du 1^{er} Rapport d'Activité
Suite aux constats,
travail sur le 2^{ème} Plan d'Action Annuel

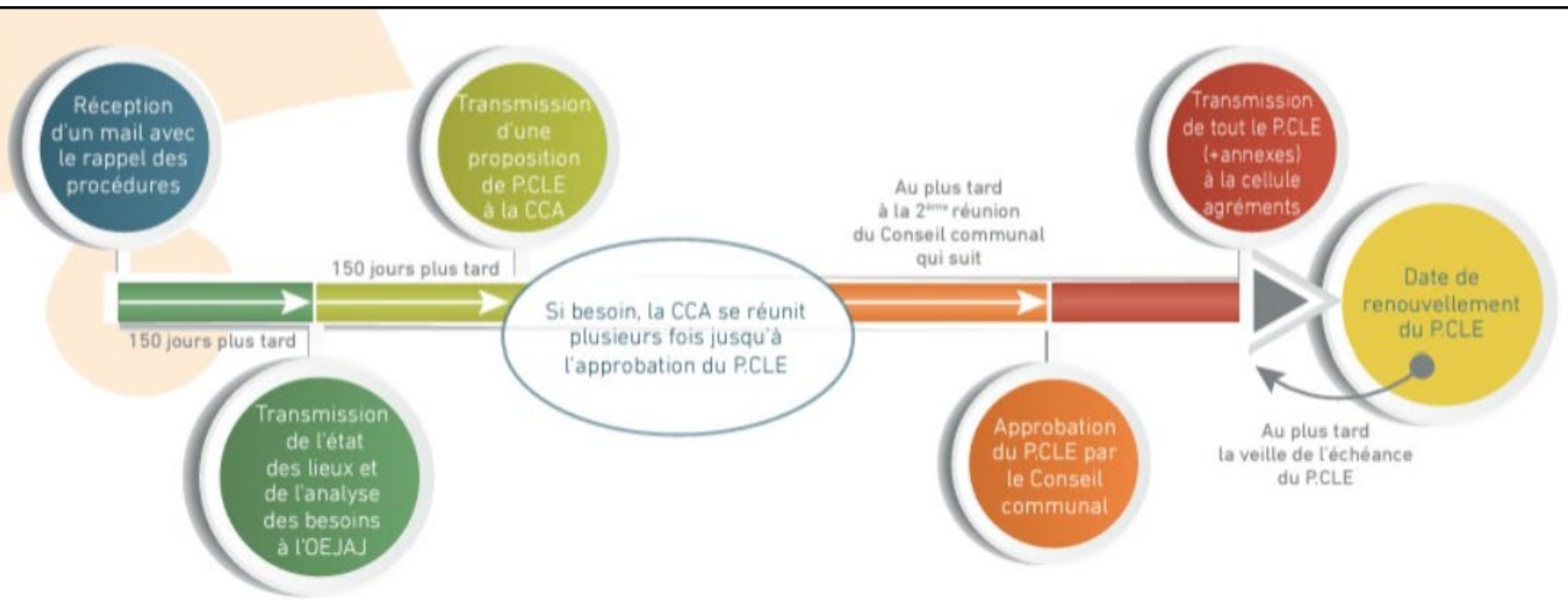
SEPTEMBRE

Mise en œuvre
du 2^{ème} Plan d'Action Annuel

**POUR LE 31 DÉCEMBRE
AU PLUS TARD**

Envoi du 1^{er} Rapport d'Activité,
du 2^{ème} Plan d'Action Annuel et
des PV de CCA à l'ONE





Question cervelas chaud



- Dans l'introduction du programme CLE, il est obligatoire d'expliquer l'historique du développement de l'accueil temps libre sur la commune ainsi que la méthodologie utilisée pour réaliser l'état des lieux et l'analyse des besoins.
- Le point de départ pour l'historique de l'ATL est la signature de la convention ONE-Commune.
- Pour que l'analyse des besoins soit recevable par l'ONE, quantitativement, il est nécessaire de recueillir l'avis d'au moins 10% de la population cible (enfants, parents, professionnels).

Extraits « des clefs pour le CLE » (février2015)

S. Lefebvre

- Comporte un **sommaire** (au début du document) de préférence à une table des matières (en fin de document)
- Comporte, en début de document, un **résumé** de ce que l'on va y trouver, une mise en exergue des éléments les plus importants du document. On devrait retrouver là les perspectives de développement qualitatif et quantitatif de l'offre d'accueil évoquée dans le schéma, le sens de cette démarche de développement, l'engagement des acteurs de ce développement
- **Comporte une introduction** : c'est quoi un programme CLE ? (voir schéma), les références légales, un bref portrait de la commune, **l'histoire de l'ATL dans la commune**, de quand date le 1er agrément ? qui sont les membres de la CCA ? qui est le/la coordinateur/trice ATL ?
...



Question brochettes ardennaises

- Au départ des besoins tant qualitatifs que quantitatifs recueillis, la CCA établit des objectifs généraux qu'elle détaille en objectifs spécifiques. Pour chaque objectif spécifique sont envisagés des pistes d'actions et les moyens pour les réaliser. Les objectifs spécifiques et actions sont phasés annuellement sur les 5 années.
- Les moyens que la CCA a identifiés pour développer l'accueil temps libre sont, dans la mesure du possible, des opportunités de tisser des collaborations entre acteurs locaux.



Focus



La notion de « besoin » en question

Extraits « des clefs pour le CLE » (février2015) S. Lefebvre

Le besoin recouvre l'ensemble de tout ce qui apparaît « être nécessaire » à un être, que cette nécessité soit consciente ou pas.

Une attente est définie comme l'action de compter sur quelqu'un, sur quelque chose, une espérance, une prévision.

Une demande est une action de faire savoir que l'on désire obtenir quelque chose.

Exemple de la demande aux besoins

De la demande

Les parents souhaitent avoir une aide qualifiée pour la réalisation des devoirs, en-dehors de la garderie, et ce pour chaque implantation scolaire. Cela pourrait avoir la forme d'une école de devoirs ou d'une étude bien encadrée avec des professionnels.

Aux questionnements sur les besoins

Pourquoi cette demande d'école des devoirs, d'étude ou de remédiation ? Quelles sont, aujourd'hui, les conditions dans lesquelles les enfants réalisent leurs devoirs ? Quelles améliorations possibles de ces conditions ? En quoi consistent ces devoirs ? De quoi les enfants ont-ils besoin pour les réaliser sereinement ? Qu'entendent ces parents derrière le mot « professionnels »?

Derrière une demande se cache des besoins

Points de vigilance

- Importance de questionner pour aller plus loin
 - Analyse des besoins en 2 temps complémentaires
=>quantitatifs <-> qualitatifs
Vérifier si la manière de poser les questions amène à exprimer des besoins
- Vérifier la population concernée par les besoins
- Questionner si le besoin est dans notre champ de compétence
- Se questionner sur le niveau de « nécessité » de ces besoins (en terme d'urgence ou de confort par exemple)
- Importance de prioriser les besoins avec la CCA

Focus





Des objectifs généraux aux objectifs spécifiques

Extrait de « booster la qualité » ONE

- Objectifs généraux = On entend par objectif général (ou finalité), un objectif qui désigne une orientation principale avec un résultat à atteindre à moyen terme (autrement dit, un but à atteindre). L'objectif général donne le sens de l'action.
- Objectifs spécifiques ou opérationnels = On entend par objectif spécifique, un objectif réaliste, précis dont le résultat peut être mesurable dans un temps déterminé. Un objectif spécifique doit être décrit de manière opérationnelle avec l'équipe.

Les 5 caractéristiques d'un objectif SMART

S

- **Spécifiques:** clairs, précis, sans ambiguïté et compréhensibles de tous

M

- **Mesurables:** afin de pouvoir déterminer s'ils sont atteints ou non

A

- **Acceptables/Accessibles:** en équilibre avec la réalité de terrain, suffisamment ambitieux pour susciter la motivation sans être pour autant hors de portée

R

- **Réalistes:** relevant des missions du service ou rattachés à un objectif supérieur, ils doivent s'intégrer dans un tout cohérent en prenant en compte les ressources disponibles

T

- **Temporels:** comprenant une échéance, avec des étapes intermédiaires pour mesurer l'état d'avancement et éventuellement adapter leur mise en oeuvre voire l'objectif lui-même

Focus



Objectif général 1

(Je sais où je veux aller mais de façon encore assez générale)

(Pour répondre à quel(s) besoin(s) ?)

Objectif spécifique / sous objectif / objectif opérationnel 1A

Qui <i>(Sujet / l'identité de celui qui doit réaliser l'objectif)</i>	Fait quoi <i>(Verbe / actions à réaliser)</i>	Pour quoi <i>(Complément d'objet / résultats attendus de l'action)</i>	Quand <i>(Timing / délai précis pour atteindre l'objectif)</i>	Avec quels moyens et conditions de réalisation <i>(humains, financiers, autres)</i>

Critères et indicateurs : Qu'est-ce qui va permettre de vérifier que l'objectif spécifique est atteint ?

Objectif spécifique / sous objectif / objectif opérationnel 1B

Qui <i>(Sujet / l'identité de celui qui doit réaliser l'objectif)</i>	Fait quoi <i>(Verbe / actions à réaliser)</i>	Pour quoi <i>(Complément d'objet / résultats attendus de l'action)</i>	Quand <i>(Timing / délai précis pour atteindre l'objectif)</i>	Avec quels moyens et conditions de réalisation <i>(humains, financiers, autres)</i>

Critères et indicateurs : Qu'est-ce qui va permettre de vérifier que l'objectif spécifique est atteint ?

Epreuve Maxi frite

En 5 minutes, énumérez en équipe le plus de points de vigilances pour l'élaboration et la rédaction d'un programme CLE



Questions-réponses

Sur le processus général

Déroulement de l'après midi

- Comment aller vers les futures mandataires ? Comment informer les candidats aux élections ? Comment accompagner les politiques au niveau d'une offre d'accueil?
- Choix de 2 ateliers d'échange de pratiques parmi 3 propositions
 - Etats des lieux et analyse des besoins
 - Formuler des objectifs généraux et spécifiques
 - Impliquer et dynamiser la CCA